

Le gouvernement japonais lance un nouveau site internet à propos du territoire japonais, le 4 avril 2014

1. Le 4 avril, le Ministère japonais des Affaires étrangères a lancé un nouveau site internet concernant le territoire japonais, afin de renforcer les relations publiques internationales à propos du territoire du Japon. (Note 1)

2. Les pages du site internet du Ministère à propos des territoires du nord, de Takeshima et des îles Senkaku ont été intégrées à ce site, et leur design a été refait afin de les rendre plus facilement compréhensibles.

3. Ce site est disponible en douze langues (Note 2), afin d'assurer une communication efficace avec le plus grand nombre de personnes à travers le monde. Nous espérons que cela conduira à la promotion d'une compréhension plus juste en ce qui concerne le territoire japonais auprès de la communauté internationale.

Note 1 : Site internet à propos du territoire japonais (page en français : <http://www.fr.emb-japan.go.jp/territory/>)

Le site, qui a été lancé par le biais du site internet du Ministère japonais des Affaires étrangères, fournit des informations concernant le territoire japonais et les conflits territoriaux. Via une carte du Japon, le site renvoie à des pages concernant respectivement les territoires du nord, Takeshima et les îles Senkaku. Une bannière spéciale est placée sur la page d'accueil du site internet du Ministère.

Note 2 : Les douze langues disponibles sur le site sont l'anglais, l'arabe, le chinois (simplifié), le chinois (traditionnel), le français, l'allemand, le coréen, le portugais, le russe, l'espagnol et le japonais.